

## KÒ/NKÒ à SAMATIGUILA

Cassian BRACONNIER

En dioula de Samatiguila il existe une forme kò qui correspond très normalement au kó attesté ailleurs en mandingue, compte tenu de l'inversion tonale que connaissent les parlers de la région d'Odienné.

On peut repérer au moins deux grands types d'emplois pour cette forme (dont par ailleurs nous ne visons nullement à décrire ici le comportement syntaxique ou sémantique dans son ensemble).

D'une part elle fonctionne comme prédicat d'un énoncé et peut alors être considérée comme dotée d'un constituant nominal sujet (au demeurant parfois facultatif) et de compléments n'ayant pas le statut d'objet direct. kò se glose alors par "dire" ou par "se dire, avoir l'intention de".

D'autre part kò fonctionne comme un introducteur de propositions subordonnées (ou de certains infinitifs) et il pourrait être tentant de l'assimiler alors à une sorte de "conjonction", de "complémenteur".

Les deux emplois de kò peuvent être cumulés dans le même énoncé, comme dans :

- (1) Mùsà kò Sèkù má kò á tèt shón  
/Moussa/dire/Sékou/à/que/il/futur négatif/accepter/  
Moussa a dit à Sékou qu'il n'acceptera pas

Ici le premier kò fait office de prédicat de la "proposition principale" et prend pour sujet le syntagme nominal Mùsà, tandis que le second kò introduit la subordonnée á tèt shón.

D'autres exemples de kò introduisant une subordonnée seraient 2 :

- 1. - Samatiguila est une sous-préfecture située à 38 km au nord de la préfecture d'Odienné dans le nord-ouest de la République de Côte d'Ivoire.  
2. - Dans les exemples (2), (3) et (4) le pronom 3ème sg. á présent dans la "proposition principale" n'a pas de référence autonome, il est avec la subordonnée en kò dans un rapport analogue à celui qu'entretiennent en français l'impersonnel il et la complétive en que dans la phrase : il me semble que Jean est venu.

- (2) Mùsà nàá á fò-rà kò Sèkù tè shón  
/Moussa/passé/PRO 3ème sg./dire-suffixe  
/que/Sékou/futur négatif/accepter/  
Moussa a dit que Sékou n'acceptera pas
- (3) á (yè) Mùsà nyà-nà kò Sèkù tè shón  
/PRO 3ème sg./prédicatif non-verbal/Moussa  
/postposition complexe/que/Sékou/futur négatif  
/accepter/  
Moussa a le sentiment que Sékou n'acceptera pas
- (4) Mùsà (yè) á fè kò Sèkù (yè) tàgà  
/Moussa/prédicatif non-verbal/PRO 3ème sg.  
/postposition/que/Sékou/subjonctif/partir/  
Moussa veut que Sékou parte
- (5) Mùsà mà siràn kò á jùgù` i ná-tò  
/Moussa/accompli négatif/avoir peur/que/PRO 3ème sg.  
/ennemi/pluriel/venir-suffixe/  
Moussa ne craignait pas que ses ennemis viennent

Une des particularités de l'emploi de kò comme introducteur de subordonnées est que dans cet emploi kò ne peut être précédé d'un constituant nominal qui lui servirait de sujet. Autrement dit il n'y a pas devant kò dans les exemples (2) à (5) un constituant nominal qui jouerait le même rôle syntaxique que le syntagme Mùsà devant la première occurrence de kò en (1). L'apparition d'un tel constituant est en fait impossible et si l'on insère par exemple dans les énoncés (2) à (5) le pronom 3ème sg. á devant kò on obtient des suites totalement inacceptables:

- (6) \* Mùsà nàá á fò-rà á kò Sèkù tè shón  
/Moussa/passé/PRO 3ème sg./dire-suffixe  
/PRO 3ème sg./que/Sékou/futur négatif/accepter/  
Moussa a dit que Sékou n'acceptera pas
- (7) \* á (yè) Mùsà nyà-nà á kò Sèkù tè shón  
/PRO 3ème sg./prédicatif non-verbal/Moussa  
/postposition complexe/PRO 3ème sg./que/Sékou  
/futur négatif/accepter/  
Moussa a le sentiment que Sékou n'acceptera pas

- (8) \* Mùsà (yè) á fè á kò Sèkù (yè) tàgà  
/Moussa/prédicatif non-verbal/PRO 3ème sg.  
/postposition/PRO 3ème sg./que/Sékou/subjonctif  
/partir/  
Moussa veut que Sékou parte
- (9) \* Mùsà mà siràn á kò á jùgù` i ná-tò  
/Moussa/accompli négatif/avoir peur/PRO 3ème sg.  
/que/PRO 3ème sg./ennemi/pluriel/venir-suffixe/  
Moussa ne craignait pas que ses ennemis viennent

Le fait saillant qui constitue l'objet même de cet article est le suivant: si nous remplaçons dans les exemples (2) à (5) le constituant nominal Mùsà par le pronom personnel de 1ère personne ñ nous observons corrélativement un autre changement de forme, kò devient alors en effet nkò (prononcé en fait ngò, conformément aux règles phonologiques du parler). Un tel changement de l'introducteur de subordonnées n'est pas observé par ailleurs dans les parlers mandingues les plus connus et de fait il semble qu'il ne soit pas même attesté dans la ville voisine d'Odienné à en juger du moins par quelques témoignages d'informateurs originaires de cette ville récoltés à Abidjan.

- (10) ñ nàá á fò-rà nkò Sèkù tè shón  
/PRO 1ère sg./passé/PRO 3ème sg./dire-suffixe  
/que/Sékou/futur négatif/accepter/  
j'ai dit que Sékou n'acceptera pas
- (11) á (yè) ñ nyà-nà nkò Sèkù tè shón  
/PRO 3ème sg./prédicatif non verbal  
/PRO 1ère sg./postposition complexe  
/que/Sékou/futur négatif/accepter/  
j'ai le sentiment que Sékou n'acceptera pas
- (12) ñ yè á fè nkò Sèkù (yè) tàgà  
/PRO 1ère sg./prédicatif non-verbal  
/PRO 3ème sg./postposition/que/Sékou/subjonctif  
/partir/  
je veux que Sékou parte
- (13) ñ mà siràn nkò ñ jùgù` i ná-tò  
/PRO 1ère sg./accompli négatif/avoir peur/que  
/PRO 1ère sg./ennemi/pluriel/venir-suffixe/  
je ne craignais pas que mes ennemis viennent



Du coup la nature syntaxique du phénomène devient opaque. Il n'existe en effet aucune règle qui simplifierait en n un pronom án, fût-il répété, ainsi:

- (22) án tè án kò  
/nous/futur négatif/nous/laver/  
nous ne nous laverons pas

ne sera jamais réalisé ándèngó mais bien ándàngó. Dans le cas où le contrôleur est án il n'y a donc aucun moyen de considérer nkò comme contenant une occurrence répétée de ce même contrôleur. Dès lors est-il encore bien plausible d'analyser la forme nkò des exemples (1) à (5) comme une suite pronom+kò, c'est-à-dire de poser qu'existe devant le kò introducteur de subordonnées une position de syntagme nominal? Adopter une telle analyse serait tout à fait plausible si l'on pouvait rendre compte des cas où ce syntagme nominal est effectivement réalisé matériellement et des cas où il est invisible en ayant recours à une mécanique syntaxique raisonnablement simple et d'un type attesté par ailleurs. Tel ne semble guère être le cas à la lumière des faits que nous venons de présenter.

Une autre approche pourrait tenter de s'appuyer sur la ressemblance formelle entre l'élément nasal qui semble adjoint à kò dans nkò (qui est en fait Nkò dans une représentation plus phonologique que celle adoptée jusqu'ici dans cet article) et la forme du "contrôleur", qui est en fait N pour le pronom 1ère sg. et án pour le pronom 1ère pl.: dans les deux cas il semblerait à première vue qu'on ait reproduit devant kò le dernier élément (N) de l'un ou l'autre des deux pronoms. Un tel processus phonologique serait à vrai dire assez singulier mais en fait tout espoir de prendre appui sur cette observation semble de toute façon s'évanouir si l'on considère que la forme nkò apparaît aussi lorsque le contrôleur est l'un ou l'autre des pronoms "emphatiques" ánnúgú (1ère pl.) ou ní (1ère sg.), formes dans lesquelles N est non-final ou même complètement absent:

- (23) ní náà á fò-rà nkò Sèkù tè shón  
\* ní kò  
moi, j'ai dit que Sékou n'acceptera pas

- (24) ánnúgù náà á fò-rà nkò Sèkù tè shón  
\* ánnúgú kò  
nous, nous avons dit que Sékou n'acceptera pas

Ainsi nous sommes finalement tentés de nous rabattre sur une présentation allomorphique du phénomène: il existerait pour l'unité qui nous intéresse ici deux allomorphes présents dans le lexique, kò et nkò, dont la sélection serait soumise à certaines conditions.

Avant d'examiner plus en détails la nature de ces conditions notons que seule la distribution syntaxique des formes concernées nous a amenés à changer d'analyse. Du point de vue phonique en effet les règles syllabiques et tonales du dioula de Samatiguila sont telles qu'il peut, certes être possible de distinguer en réalisation des suites M+C... (le pronom 1ère sg. suivi d'un monème distinct à consonne initiale) de suites NC... (monème unique à consonne initiale prénasalisée), mais malheureusement la distinction ne se manifeste que dans certains contextes bien particuliers et dans le cas qui nous occupe ici tout ce qu'on peut savoir par ailleurs de la phonologie du parler laisse penser que des formes sous-jacentes N+kò (pronom 1ère sg.+kò) et Nkò (allomorphe monomématique de kò à prénasalisation initiale) devraient aboutir à la même réalisation dans quelque contexte qu'ils apparaissent<sup>3</sup>.

Examinant maintenant les conditions d'apparition de l'allomorphe nkò on doit observer tout d'abord que cette forme n'est possible que pour les emplois où nous avons considéré kò comme "introducteur de subordonnée". Dans les emplois où il figure clairement comme prédicat la forme nkò est exclue, c'est notamment le cas de la première occurrence de l'unité qui nous intéresse ici dans:

- (25) ní kò nkò ò tè tàgà  
\* nkò  
/PRO emphatique 1ère sg./dire/que  
/PRO 1ère sg./futur négatif/aller/  
nous disons que nous n'irons pas

Un tel exemple pourrait il est vrai être produit à l'appui de la conception que nous rejetons selon laquelle nkò contient en fait un "sujet" pronominal, s'il en était ainsi en effet il serait très naturel que la forme prénasalisée n'apparaisse pas devant le kò prédicat déjà muni d'un sujet, l'exemple (25) dans sa version avec nkò serait impossible en vertu du principe qu'un prédicat, dans ce parler comme dans bien d'autres, ne peut avoir deux sujets. Toutefois cet avantage apparent de l'analyse dimonématique de nkò est contrebalancé non seulement par les difficultés que nous avons relevées plus haut mais aussi par le fait que la forme prénasalisée

<sup>3</sup> - En ce qui concerne ce problème voir Braconnier (1986).



En (31) le contrôleur est un complément postpositionnel, en (32) et en (33) il est inclus dans un syntagme nominal sujet plus large.

En fait ce qui apparaît crucial dans la détermination de l'item dont les traits de personne déterminent la sélection de kò ou nkò est un facteur sémantique: il s'agit toujours dans les exemples examinés jusqu'ici du constituant nominal qui fait référence à l'être dont la proposition subordonnée introduite par kò représente les paroles ou un "contenu de pensée". Ceci n'est pas à dire que cette proposition représente nécessairement des paroles ou un acte de jugement présentés comme réellement assumés par le référent du contrôleur (et en ce sens le kò introducteur de subordonnée ne peut être assimilé au kò prédicat). Ce contenu peut même avoir fait l'objet d'une dénégation dont la marque formelle n'est présente que dans la principale:

- (34) ñ tè á jígí-rà nkò Sèkù bè shón  
/PRO 1ère sg./négation/PRO 3ème sg.  
/penser-suffixe/que/Sékou/futur  
/accepter/  
je n'ai pas le sentiment que Sékou acceptera

Il peut aussi se faire que le contenu de la proposition soit présenté comme n'ayant pas été dit ou pensé par le contrôleur:

- (35) ñ mà á fò nkò ñ ná-tò  
/PRO 1ère sg./accompli négatif/PRO 3ème sg.  
/dire/que/PRO 1ère sg./venir-suffixe/  
je n'ai pas dit que je viendrai

mais il n'en reste pas moins que c'est toujours par rapport à lui que ce contenu ou ces paroles sont situées.

Enfin il faut signaler le cas d'un emploi de kò dont nous n'avons pas encore parlé, celui où kò introduit non une subordonnée mais un simple constituant nominal représentant une désignation et singulièrement un nom de personne:

- (36) ãn nãá á tògò là-rà nkò Mùsà  
/nous/passé/PRO 3ème sg./nom  
/poser-suffixe/que/Moussa/  
nous l'avons appelé Moussa

Ici le contrôleur est le syntagme qui représente l'attributeur

de l'appellation et non celui à qui elle est attribuée comme le montrent l'exemple précédent conjointement avec le suivant:

- (37) á nãá ñ tògò là-rà kò Mùsà  
\* nkò  
/PRO 3ème sg./passé/PRO 1ère sg.  
/nom/poser-suffixe/que/Moussa/  
il m'a appelé Moussa

A noter ici que la sélection de la forme prénasalisée en (36) n'est pas indispensable, la forme kò est également possible:

- (38) ãn nãá á tògò là-rà kò Mùsà

Alors que dans des exemples tels que (1)-(5) la présence de la forme prénasalisée était sinon indispensable au moins fortement préférée par l'informateur des énoncés du type de (36) et (38) constituant donc des contextes où la présence d'un contrôleur à la personne requise rend simplement possible la présence de la forme prénasalisée sans la rendre cependant nécessaire. La sélection de l'allomorphe nkò est donc tout à fait facultative dans certains contextes.

La forme prénasalisée de kò dont nous avons décrit la distribution est, nous l'avons dit, inconnue de parlars mandingues plus répandus (bambara de Bamako, dioula urbain de Côte d'Ivoire...) rappelons cependant pour terminer qu'une telle forme a été signalée dans un parler mandingue assez éloigné géographiquement et linguistiquement du dioula de Samatiguila: Denis Creissels (1983), p. 185, mentionne en effet une telle forme en mandinka de Casamance. Dans le parler décrit par Creissels cette forme apparaissait comme variante dialectale du second ko dans des énoncés du type: á ko ñ ye ko... il nous a dit que.... Il est intéressant de noter que comme à Samatiguila seul le second ko est alors susceptible de prénasalisation. En revanche il semble que la présence de la forme prénasalisée ne dépende pas des traits de personne d'un contrôleur. Enfin selon Creissels la forme prénasalisée serait dans ces parlars limitée aux énoncés de type á ko ñ ye (n)ko... et n'interviendrait donc qu'après la postposition ye.

Nous avons montré ci-dessus que la forme nkò se prêtait mal en synchronie à une décomposition comportant le pronom de 1ère personne du singulier, cela n'est évidemment pas à dire que nous rejetons cette hypothèse en diachronie: les contraintes sémantiques qui régissent l'apparition de cette forme ainsi que les remarques

faites à propos de l'exemple (25) se prêtent en effet assez bien à une reconstruction étymologique de ce type et il nous paraît tout à fait naturel de supposer que nkò provient bien historiquement d'un figement de ñ+kò.

#### BIBLIOGRAPHIE

**Braconnier, (Cassian)**, (1986) : "De l'existence de trois types de nasalité à support vocalique en dioula d'Odienné", *MANDENKAN*, Bulletin semestriel d'études linguistiques mandé, no 11, pp. 43-70, Paris, INALCO.

**Creissels, (Denis)**, (1983), *Eléments de grammaire de la langue mandinka*, Publication de l'Université des langues et lettres de Grenoble.